



## Communiqué

# Le marché illégal ne devrait pas dicter les standards de commercialisation, d'autant plus que l'innocuité des liquides au THC des vape-pens n'a pas été démontrée

**Montréal, le 19 novembre 2025** — La **Coalition québécoise pour le contrôle du tabac (CQCT)** regrette la décision de la **Société québécoise du cannabis (SQDC)** de vendre les vape-pens au THC (soit à partir du 26 novembre prochain) étant donné la crise persistante du vapotage nicotinique chez les jeunes et les fausses perceptions entourant l'innocuité des aérosols inhalés.

« À première vue, la décision de la SQDC basée sur la popularité des vape-pens illégaux peut paraître sensée, mais il importe de tenir compte d'enjeux de santé publique plus globaux, notamment (1) les risques inhérents du vapotage sur la santé chez les adultes comme chez les jeunes, et (2) l'impact sur le vapotage chez les jeunes, » explique **Flory Doucas, codirectrice et porte-parole de la CQCT**.

« Peu importe s'il s'agit de liquide avec nicotine ou avec THC, le consommateur se trouve à inhaler des aérosols dont les substances n'ont pas été éprouvées sécuritaires pour les poumons, que ce soient des produits de contrebande ou ceux vendus par des boutiques de vapotage ou prochainement par la SQDC.

« De plus, même s'il y a un risque que les vape-pens illégaux contiennent plus de contaminants que les versions légales, la vente des vape-pens par une société de l'État risque de provoquer une normalisation accrue du vapotage, banalisant davantage les risques associés à ces produits alors que Québec peine à faire reculer le vapotage nicotinique chez les jeunes, » ajoute la **porte-parole**.

L'approche privilégiée par le **Gouvernement Legault**, suite à la légalisation du cannabis au niveau fédéral en 2018, a été manifestement plus prudente comparativement à celle empruntée par les autres provinces. En partie grâce à cet encadrement, le **Québec** a pu maintenir son taux de consommation de cannabis nettement plus bas que la **moyenne canadienne**, y compris un usage **moins fréquent** chez les jeunes.

« Bien qu'un étiquetage plus complet et des critères plus sévères à l'égard de certaines composantes comme les saveurs et la teneur de THC puissent préconiser un usage plus informé et plus sécuritaire, il importe de tenir compte des effets pervers de la légalisation dans un contexte social plus large, notamment sur l'acceptabilité accrue de ces produits aux yeux des jeunes. Aussi longtemps qu'on ne constatera pas un recul substantiel du vapotage nicotinique chez les jeunes, l'offre de produits de vapotage au THC par la SQDC nous semble malavisée, » conclut **Madame Doucas**.

- 30 -

Information : Flory Doucas (514.515.6780)